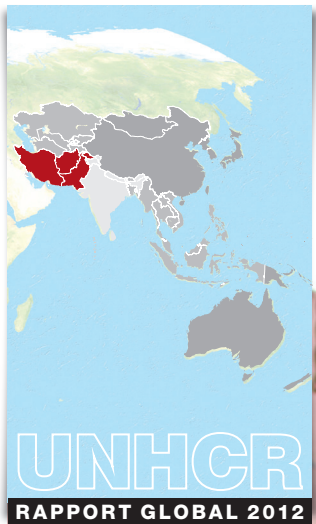


ASIE DU SUD-OUEST



Afghanistan

République islamique d'Iran

Pakistan

Enregistrement au camp de
déplacés internes de Jalozaï, dans
les environs de Peshawar (Pakistan).

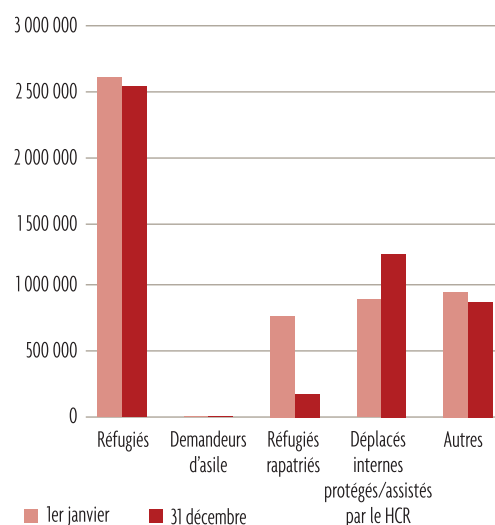




Faits marquants

- Les réfugiés afghans ont continué de représenter le plus important groupe de réfugiés de longue date relevant du mandat du HCR, avec environ 2,5 millions d'Afghans enregistrés au Pakistan et en République islamique d'Iran. L'Organisation a également facilité le retour de plus de 93 000 réfugiés afghans, en majorité depuis ces deux pays d'asile.
- Pour relever ces défis, les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, avec l'appui du HCR, se sont mises d'accord sur une stratégie pluriannuelle (2012-2014) de solutions pour les réfugiés afghans qui soutiendra le rapatriement librement consenti, la réintégration durable et l'assistance aux communautés hôtes. Cette stratégie a été avalisée par la communauté internationale à Genève, en mai 2012. Les trois pays et le HCR ont formé un comité directeur quadripartite chargé de coordonner et de guider la mise en œuvre de la stratégie de solutions.
- Avec le concours du HCR, le Ministère afghan des réfugiés et de la réintégration a établi une étroite coordination avec 12 des ministères de tutelle qui avaient accepté de donner la priorité aux zones de forts retours par le biais du programme prioritaire national. Des mémorandums d'accord ont été signés à cet effet entre le Ministère des réfugiés et de la réintégration et ces 12 ministères.
- En République islamique d'Iran, près de 330 000 réfugiés afghans vulnérables, qui représentent 40 pour cent environ de la population réfugiée afghane enregistrée, ont bénéficié d'une assurance maladie secondaire et tertiaire.
- Au Pakistan, le programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA) a eu des conséquences sur la vie de millions de Pakistanais et de réfugiés afghans. Ce programme a été lancé en 2009 comme

Personnes relevant de la compétence du HCR en Asie du Sud-Ouest en 2012



partie intégrante de la stratégie de solutions et du cadre de l'initiative de l'ONU « Unis dans l'action ». En 2012, le HCR, en étroite collaboration avec le Gouvernement, les institutions des Nations Unies et les ONG, a mis en œuvre un total de 176 projets dans 91 communautés hôtes.

- En Afghanistan, la stratégie pluriannuelle de solutions pour les réfugiés afghans a encouragé les investissements communautaires dans les zones où les retours sont nombreux et qui exigent un engagement solide des acteurs du développement. L'Afghanistan a été choisi comme pays pilote pour l'initiative du Secrétaire général sur les solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes qui préconise une approche des secours et de l'assistance garantissant l'inclusion et l'engagement des communautés hôtes, ce qui les incite à être réceptives aux rapatriés, réfugiés et déplacés internes.

Environnement opérationnel

L'environnement opérationnel est demeuré instable dans la sous-région. La situation a été exacerbée par le retrait progressif des forces militaires internationales en Afghanistan, qui s'achèvera fin 2014. Les sanctions économiques qui touchent la République islamique d'Iran ont eu des répercussions majeures sur les réfugiés dans ce pays. Des élections présidentielles se tiendront en République islamique d'Iran et au Pakistan en 2013 et en Afghanistan en 2014.

Réalisations et impact

- Le HCR et les trois Gouvernements de la région ont formé un comité directeur quadripartite, chargé de coordonner la plateforme de mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de solutions pour les réfugiés afghans. Cette stratégie a été appliquée en facilitant le rapatriement librement consenti et en visant une réintégration durable tout en prodiguant un soutien aux communautés hôtes, grâce à la collaboration avec les autorités et les partenaires du développement. Le HCR a aussi aidé à coordonner la protection et l'assistance aux déplacés internes en dirigeant les modules de la protection, des abris d'urgence et des articles non alimentaires. L'assistance apportée aux communautés hôtes visait à maintenir des attitudes publiques positives à l'endroit des réfugiés.
- Le HCR a secouru un total de plus de 94 000 réfugiés qui ont regagné volontairement l'Afghanistan en 2012. Les rapatriés ont reçu des articles non alimentaires et des allocations en espèces pour couvrir les frais de transport et d'autres coûts relatifs à leur réintégration initiale. Quelque 80 000 réfugiés sont rentrés volontairement du Pakistan, 15 000 de la République islamique d'Iran et moins de 100 depuis d'autres pays, soit plus de 21 000 personnes que l'année précédente. Cette augmentation est principalement due au surcroît d'assistance fournie aux rapatriés depuis le Pakistan à compter du 23 octobre jusqu'au 31 décembre 2012. Cela représente une hausse de près de 40 pour cent du nombre total de retours pour l'année, et de près de 60 pour cent des rapatriés pour la période correspondante (octobre à décembre 2011) de l'année précédente.
- En 2011, six ans après avoir ratifié la Convention de 1951 sur les réfugiés et son Protocole de 1967, l'Afghanistan s'est engagé à rédiger une législation nationale sur les réfugiés et les procédures d'asile conforme aux normes internationales. Fin 2012, le projet de loi avait été achevé avec l'aide du HCR.
- Même si le HCR a continué de répondre aux déplacements provoqués par le conflit avec une assistance d'urgence en Afghanistan, il a commencé à se centrer plus activement sur la recherche de solutions durables, en particulier concernant le retour des déplacés internes, et la création d'un environnement propice à l'intégration locale. Il a également renforcé sa capacité de suivi, surtout par le biais des ONG afghanes, et a identifié des partenaires qui seront chargés d'évaluer les mouvements des déplacés internes dans les zones longeant la frontière avec le Pakistan. L'information ainsi recueillie est saisie dans une base de données en temps réel qui permet de surveiller les mouvements de population (PMT, de l'anglais *Population Movement Tracking*), d'évaluer

l'ampleur des mouvements, leurs causes et les besoins en protection et assistance des déplacés internes.

- La République islamique d'Iran a adhéré à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967 en juillet 1976. Les autorités iraniennes ont annoncé qu'elles entendaient formuler une stratégie concernant la vaste population afghane, qui comprend des individus avec et sans papiers. Elles ont concrétisé cette intention en proposant aux réfugiés enregistrés en République islamique d'Iran d'échanger volontairement leur carte *Amayesh*, qui indique leur statut de réfugié, contre un document autorisant la résidence temporaire comme autre titre de séjour. Ce permis accorderait des droits, des libertés et des avantages supplémentaires aux titulaires d'un statut de résident temporaire, en particulier du point de vue de la mobilité et de l'emploi.
- En décembre 2012, le Gouvernement pakistanais a accepté de prolonger le séjour des réfugiés afghans jusqu'au 30 juin 2013 et a formé un comité ministériel chargé de rédiger une politique nationale sur les réfugiés afghans pour la période à partir de juillet 2013. Le programme RAHA est demeuré un élément de l'initiative « Unis dans l'action » et a formé partie intégrante de la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans. Le HCR, en collaboration avec d'autres partenaires RAHA, a mis en œuvre un total de 176 projets dans 91 communautés hôtes, principalement dans les provinces du Khyber Paktunkhwa et du Baloutchistan où vit la majorité des 1,6 million de réfugiés afghans. Plus de 2,4 millions de Pakistanais et 262 000 réfugiés afghans ont bénéficié de ces interventions en 2012. Les activités pour trouver des solutions durables pour les réfugiés qui ne peuvent envisager le rapatriement librement consenti ont débouché sur des possibilités renforcées de réinstallation. Le Pakistan est devenu un pays prioritaire de réinstallation au niveau mondial en 2012, et un groupe de contact avec le Pakistan, présidé par l'Australie, a été créé.
- Les opérations de sécurité dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA) ont continué de provoquer des déplacements. À l'appui des efforts du Gouvernement, le HCR a prodigué protection et assistance à près de 758 000 déplacés internes et a apporté son concours aux activités de retour et réintégration. Dans le cadre interinstitutions des Nations Unies, le HCR a dirigé comme par le passé les modules de la protection, des urgences, et de la coordination des camps et de la gestion des camps.
- La stratégie de solutions pour les réfugiés afghans et l'initiative du Secrétaire général sur les solutions durables pour les déplacés internes ont été bien accueillies et avalisées par les autorités régionales ainsi que les donateurs et les ONG concernées. Elles fournissent une approche collective de l'assistance communautaire au bénéfice des rapatriés, des réfugiés, des déplacés internes et des communautés hôtes.

Contraintes

Les conditions de sécurité précaires ont restreint l'accès du HCR à certaines régions des opérations en Afghanistan et au Pakistan, ce qui a gêné les programmes d'assistance et de secours. Ainsi, le matériel pour abris acheté au Pakistan pour le programme du HCR en Afghanistan a été retenu pendant près de huit mois dans la zone du Khyber au Pakistan, en raison de la fermeture

des routes. En République islamique d'Iran, les pressions économiques ont aussi eu un impact sur les programmes d'assistance aux réfugiés.

Opérations

Les opérations du HCR dans les **Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan** font l'objet de chapitres distincts.

Le lancement et la mise en œuvre de la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans à l'appui du rapatriement librement consenti, de la réintégration durable et de l'assistance aux communautés hôtes représentent les principaux succès des opérations dans la sous-région de l'Asie du Sud-Ouest en 2012. Le solide engagement des acteurs du développement et le plaidoyer auprès des donateurs les enjoignant d'aligner leurs ressources pour soutenir les résultats de la stratégie seront impératifs pour une mise en œuvre réussie de la stratégie.

| Informations financières |

En 2012, les besoins financiers pour la sous-région de l'Asie du Sud-Ouest se sont élevés à 329,5 millions de dollars E.-U., alors que le financement disponible a permis des dépenses à hauteur de 193,8 millions de dollars E.-U. La cadence relativement rapide des rapatriements, si on la compare aux années précédentes, et

la nécessité de répondre au nombre croissant de populations déplacées à l'intérieur de leur pays, ont majoré les coûts, tout comme l'obligation de faire face au déplacement secondaire parmi les rapatriés en Afghanistan, ce qui a laissé des déficits de financement dans tous ces domaines.

Budget et dépenses en Asie du Sud-Ouest | Dollars E.-U.

Opération		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Afghanistan	Budget	43 425 747	0	77 616 776	18 622 582	139 665 105
	Dépenses	33 265 580	0	40 664 082	13 433 853	87 363 515
République islamique d'Iran	Budget	53 221 255	0	0	0	53 221 255
	Dépenses	30 851 656	0	0	0	30 851 656
Pakistan	Budget	53 963 279	876 992	28 786 519	52 968 645	136 595 435
	Dépenses	30 175 505	872 617	13 247 839	31 274 485	75 570 446
Total du budget		150 610 281	876 992	106 403 295	71 591 227	329 481 795
Total des dépenses		94 292 741	872 617	53 911 921	44 708 338	193 785 617

Contributions volontaires pour l'Asie du Sud-Ouest | Dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
ASIE DU SUD-OUEST - SOUS-RÉGION					
Finlande				3 083 110	3 083 110
États-Unis d'Amérique				47 600 000	47 600 000
Asie du Sud-Ouest - Sous-total	0	0	0	50 683 110	50 683 110
AFGHANISTAN					
Belgique		592 535	378 968		971 503
Fonds central d'intervention d'urgence		2 299 944			2 299 944
Danemark	584 938	3 320 473	935 901		4 841 313
Union européenne	147 984	2 435 168	5 796 750		8 379 902
Allemagne	2 304 475	2 429 115	460 746		5 194 337
Italie		2 800 000			2 800 000
Japon	9 000 000	11 000 000		1 260 875	21 260 875
Pays-Bas				2 857 143	2 857 143
Norvège				1 983 799	1 983 799
Suède				1 385 042	1 385 042
Suisse			544 070		544 070
USA for UNHCR				89 311	89 311
Afghanistan - Sous-total	12 037 398	24 877 236	8 116 435	7 576 170	52 607 237

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN					
Australie	237 325				237 325
Programme « Éduquer un enfant »	800 000				800 000
Union européenne	6 487 562				6 487 562
France	394 734				394 734
Allemagne	3 953 668				3 953 668
Japon	4 000 000			1 260 875	5 260 875
Norvège	2 041 069				2 041 069
République islamique d'Iran - Sous-total	17 914 359	0	0	1 260 875	19 175 234
PAKISTAN					
Belgique	971 503				971 503
Brésil	250 000				250 000
Canada				2 006 018	2 006 018
Fonds central d'intervention d'urgence			7 674 006		7 674 006
<i>Charities Aid Foundation</i>				1 871	1 871
Programme « Éduquer un enfant »	494 445				494 445
Union européenne	2 577 114		8 818 312		11 395 426
Allemagne	1 986 755		426 667		2 413 422
Japon	6 000 000			1 260 875	7 260 875
<i>Japan Association for UNHCR</i>	112 374				112 374
Norvège				1 322 533	1 322 533
Donateurs privés en République de Corée	7 692		1 557		9 249
Suisse	272 035		272 035		544 070
Programme des Nations Unies pour le développement		1 911 894			1 911 894
États-Unis d'Amérique			7 200 000		7 200 000
<i>USA for UNHCR</i>			44 312		44 312
Pakistan - Sous-total	12 671 918	1 911 894	24 436 888	4 591 297	43 611 997
Total	42 623 674	26 789 130	32 553 323	64 111 451	166 077 578

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".